

LE COURRIER DU snalc CRÉTEIL

Trimestriel
N°92
SPÉCIAL INTRA

ISSN 1256 - 6616

<http://www.snalc.fr/creteil>

Sommaire

facebook.com/snalc.creteil



L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

« Il n'y aura pas de Loi Blanquer, j'en serai fier. »

Jean-Michel BLANQUER, 26 mai 2017.

Ce qui est bien avec notre ministre, c'est qu'il est fort pour mettre le doigt sur les problèmes qui se posent à notre système éducatif, et plus largement encore à la France : niveau scolaire en berne, sélection par l'échec, déni de réalité... qui expliquent la méfiance grandissante de la population envers l'École – entre autres.

La confiance est en effet ce qui nous manque le plus. Confiance en l'avenir, confiance en la parole donnée, confiance en nos dirigeants... Si les Gilets jaunes ne quittent plus le pavé depuis des mois, c'est bien parce qu'ils sont convaincus que la fin du mouvement coïncidera inévitablement avec l'étouffement de leurs revendications dans la sauce épaisse d'un Grand débat dégoulinant de la *moraline* chère à Nietzsche. Bref, ils n'ont pas confiance.

Quant à nous, pauvres professeurs, nous avons la chance d'avoir un ministre qui s'occupe de nous. **De la maternelle à l'université, c'est le grand remue-ménage** : scolarisation dès 3 ans, dédoublements en CP et CE1 en zone difficile, réforme de la voie professionnelle, réforme du lycée, transformation des ESPE en INSPE, Parcoursup, heures supplémentaires obligatoires, changement de périmètre des académies... avant la réforme des classes préparatoires, des retraites, et la suppression des instances de dialogue syndical ! Les réformes pleuvent.

Rien de vraiment nouveau, en fait : on a l'habitude d'une nouvelle réforme chaque année, ou presque, depuis bien longtemps. La vraie nouveauté, c'est l'intensification : tout change en même temps. On ne fait même plus semblant d'évaluer les réformes passées pour élaborer les nouvelles. D'ailleurs, on n'élabore plus vraiment les nouvelles : **on se contente d'annoncer les changements envisagés et « on fait confiance au terrain » !**

L'acmé de cette méthode est bien évidemment la réforme du lycée. Versant médiatique, c'est apparemment tout bon : plus de séries, donc plus de ségrégation sociale, plus de hiérarchie, plus de sélection – le rêve du sociologue bourdieusien ; des choix en pagaille pour les élèves, **un genre de buffet à volonté pour que mon chéri-mon cœur puisse enfin « se réaliser » dans un lycée qui soit enfin un « lieu de vie »**, au lieu de subir des cours magistraux – forcément magistraux – sous la férule de vieux barbons décatés dans des salles de classes envahies par la poussière crayeuse d'exigences surannées. Enfin un peu d'air frais, un vent de liberté, sur cet héritage napoléonien qu'est le lycée français !

Versant organisation réelle, c'est franchement moins séduisant. Sans entrer dans les détails, cette réforme qui multiplie les parcours individuels selon les langues et les spécialités choisies entraîne des contraintes d'emploi du temps extrêmes. Nombreux sont les lycées qui ont déjà prévu d'élargir leurs horaires d'ouverture, de travailler de nouveau le samedi lorsque ce n'était plus le cas, voire de ne plus demander de vœux d'emploi du temps aux collègues... **Situation plus que tendue, donc, alors que les Terminales ne seront pas encore concernées l'an prochain !**

À cet état des lieux provisoire s'ajoute la difficulté de préparer la rentrée sans savoir quel niveau réel est attendu par l'institution. Si l'on se réfère aux programmes qui viennent d'être publiés, c'est un baccalauréat « musclé » qui est prévu, au moins en sciences. Mais **des programmes aux sujets d'examen, il y a parfois une différence de niveau d'exigence assez abyssale...** Et comme les élèves choisissent leurs spécialités à leur guise, que fera-t-on si certaines d'entre elles se remplissent d'élèves de niveau insuffisant ?

Pour être clair, selon les premiers échos qui nous parviennent, la spécialité maths semble attirer un public nombreux et pas franchement plus « scientifique » que l'ancienne 1ère S. Si la situation se confirme, comment sera-t-il possible d'assurer le programme, déjà exigeant avec l'horaire imparti ? Faudra-t-il alors prévoir de nombreux abandons de cette spécialité en fin de Première ? Ou des consignes de mansuétude et des allègements de programme en cours d'année sont-ils à envisager ? Le mystère est entier, et ne sera levé qu'en décembre (au mieux), lorsque nous découvrirons (enfin) la banque nationale d'épreuves – en vue des partiels de juin !

.../...

Éditorial

Lettres ou le Néant

Lycée : le grand chaos

Traitements :
dates de virement

Mutations INTRA
Nos conseils
Barres 2018



Directeur de publication

Franck MOULS

6, rue de Beaune

45340 BORDEAUX EN GÂTINAIS

Imprimeur

Veoprint

4, rue de Courcelles

75008 PARIS

.../...

En attendant la catastrophe, notre ministre a fait voter sa loi « pour une École de la confiance » à l'Assemblée nationale en février. Une loi fourre-tout, dont l'article 1 interdira peut-être à l'avenir la publication d'articles un tantinet critiques, comme celui que vous avez sous les yeux...

Il y aura donc une Loi Blanquer. Pas sûr qu'il y ait de quoi en être fier.

Loïc VATIN, Président académique

LETTRES OU LE NÉANT

La réforme arrive à grands pas dans nos lycées, avec son lot de crispations et de mécontentements. Malgré cela, tous les professeurs commencent à préparer les prochains programmes... Tous ou presque !

Nos collègues de lettres demeurent dans l'attente. Certes, le programme a été publié : en première, un parcours et une œuvre seront associés à chacun des quatre objets d'étude (poésie, théâtre, roman, argumentation). Il manque cependant l'essentiel : quelles œuvres seront imposées l'an prochain ?

Plus précisément, il faut savoir que, pour chaque objet d'étude, le parcours est imposé, l'œuvre est à choisir parmi trois similaires et ces œuvres seront différentes en série générale et en série technologique.

Ce n'est pas tant ce cadrage, salubre pour certains, restrictif pour d'autres, qui pose problème, mais son délai de mise en application. À ce jour, les professeurs de lettres n'ont toujours pas connaissance des œuvres... le néant ! Ils ne peuvent donc pas anticiper leurs préparations pour la prochaine année scolaire. Ce travail conséquent doit pourtant être entamé bien en amont afin de proposer un enseignement complet aux élèves (environ huit semaines de travail pour chaque œuvre) et de les préparer aux futures épreuves de fin de première. Il ne s'agit pas seulement de dévorer un roman policier entre deux churros durant l'été, mais bien de faire étudier de manière approfondie une œuvre dans une perspective définie par les programmes. Cela nécessite plusieurs lectures, la connaissance de son auteur et de ses ouvrages.

Il faut aussi rappeler que **les modalités de l'examen ne sont pas encore connues.** Ceci est très préoccupant pour nos actuels élèves de seconde qui ne pourront être correctement préparés, surtout au niveau des méthodes. Rattraper deux ans en un seul, l'entreprise s'annonce colossale !

Cette somme de travail semble ignorée par la hiérarchie, qui laisse les professeurs de lettres dans le brouillard. Il y a fort à parier que nos collègues ne partiront pas sereins en vacances d'été, mais avec des « classiques » à travailler...

Stéphane LINAIS, Membre du Bureau

LYCÉE : LE GRAND CHAOS

A l'heure où ces lignes sont écrites, les réunions se multiplient dans les lycées afin de mettre en œuvre la énième réforme que vont subir les enseignants et les élèves. Le lycée à la carte dont avait rêvé Monsieur Darcos, à l'époque où Nicolas Sarkozy était président, sera donc mis en œuvre par M. Blanquer.

Que conseiller à nos élèves qui doivent choisir des spécialités qui détermineront leurs études post-bac, alors même que la plupart des collègues du supérieur ne sont pas en mesure de nous annoncer quels seront leurs critères de sélection ?

Que dire de ces établissements où chacun, comme un camelot sur une foire, se retrouve obligé de vendre sa discipline pour conserver ses heures ?

Que dire des consignes données aux chefs d'établissement pour ne pas regrouper les élèves d'une même spécialité ?

On a ainsi toutes les chances de faire disparaître la moindre cohérence au sein d'une classe (si on peut encore appeler « classe » le regroupement hétérogène d'élèves que l'on aura face à nous). **À n'en pas douter, les emplois du temps des élèves, comme ceux des professeurs, seront désastreux.**

.../...

LE SNALC-CRÉTEIL

<http://www.snalc.fr/creteil>

Président

Loïc VATIN

☎ 07 82 95 41 42

✉ snalc.creteil@gmail.com

Trésorière

Damienne VATIN

4, rue de Trévise

75009 PARIS

Gestion académique

Loïc VATIN

Voir ci-dessus

Olivier DURAND

☎ 09 63 65 71 95

✉ snalcdurand@orange.fr

Émilie LOUIS BOUZID

☎ 01 74 50 26 25

✉ louisbouzid.snalc@gmail.com

Alain ERDÉLY

☎ 06 73 74 86 19

✉ alain.erdely@ac-creteil.fr

Franck MOULS

☎ 06 22 91 73 27

✉ snalc.mouls@orange.fr

Référents S1

Ludovic GELLÉ

✉ ludovic.gelle@ac-creteil.fr

Contractuels

Safia MEDINI

☎ 06 13 91 62 64

✉ medini.safia@gmail.com

TRAITEMENTS

Dates prévisionnelles de versement de nos traitements. Bulletins de salaire disponibles sur : <https://ensap.gouv.fr>

MOIS DE LA PAYE	DATE DE VIREMENT
MARS	Mercredi 27
AVRIL	Vendredi 26
MAI	Mardi 28
JUIN	Mercredi 26
JUILLET	Lundi 29
AOÛT	Mercredi 28
SEPTEMBRE	Jeudi 26
OCTOBRE	Mardi 29
NOVEMBRE	Mercredi 27
DÉCEMBRE	Vendredi 20



.../...

À cela va s'ajouter une surcharge de travail, avec deux, voire trois niveaux à préparer la même année. Surcharge de travail déjà « récompensée » financièrement par une augmentation de la CSG, des cotisations retraite et de la mutuelle. Bref, **travailler plus, dans de pires conditions, pour gagner moins**, telle semble être la devise de nos gouvernants.

Les consignes impératives données aux chefs d'établissement concernant le maintien des postes n'a pour autre objectif que d'essayer de calmer les esprits, en attendant des suppressions massives à la rentrée 2020. Combien de postes maintenus artificiellement, par exemple en faisant enseigner l'intégralité du programme de sciences de première (y compris la partie SVT) à des enseignants de Sciences Physiques ? Les chefs d'établissement sont condamnés à un jeu malsain d'équilibriste, en attendant l'effondrement dans un an.

Vu la façon dont nous sommes considérés et rémunérés, il ne faut plus s'étonner que le métier attire de moins en moins de candidats. Mais peu importe, le principal souci semble être de continuer à faire des économies sur le dos des enseignants et de nos enfants.

Lorsque l'on refuse d'investir sur l'avenir, il faut s'attendre à ce que ce dernier ne soit bien sombre. Qui n'a plus d'espoir, n'a plus rien à perdre. **C'est pourquoi le SNALC a déposé un préavis de grève couvrant la période des examens et soutient toutes les initiatives locales pour s'opposer tant à la réforme qu'à la baisse masquée de nos rémunérations !**

Ludovic GELLÉ, Membre du Bureau

MUTATIONS INTRA 2019

Un seul courriel pour préparer votre mutation dans les meilleures conditions :

snalc.creteil.mutation@gmail.com



Posez vos questions, faites vérifier vos vœux et vos barèmes... Nos 8 commissaires paritaires sont là pour vous conseiller. **Contactez-les avant la fermeture du serveur** plutôt qu'après !

Utilisez la rubrique Mutations de notre site : snalc.fr/creteil

Vous y trouverez les **cartes** de l'académie, des liens bien utiles, le **calendrier à jour** du déroulement des opérations ainsi que les **barres départementales 2018** qui vous donneront une première idée de ce qui vous est accessible.

CALENDRIER SIMPLIFIÉ

OPÉRATIONS DU MOUVEMENT	Dates approximatives
OUVERTURE DU SERVEUR POUR LES DEMANDES INTRA ET LES PRÉFÉRENCES ZR	du 15 mars (14 h) au 29 mars (14 h)
Date limite de retour des confirmations de demande de mutation au rectorat	6 avril
Affichage des résultats	du 10 au 14 juin
Affectation des TZR (phase d'ajustement)	Du 8 au 12 juillet

Pour une information plus complète et un suivi personnalisé, remplissez notre **fiche de suivi** en ligne en scannant le **QR-code** page suivante avec votre mobile, ou via notre **site internet**, ou encore <https://tinyurl.com/cre-intra>.

Vous recevrez par courriel les **barres 2018 par commune**, avec pour chacune le nombre d'entrants. Une information cruciale pour des idées claires ! Les informations concernant les mouvements précis dans chaque établissement de l'académie sont, en revanche, réservées à nos adhérents.

Attention ! Si vous êtes TZR, ou stagiaire, ou entrant dans notre académie, **la saisie des préférences ZR a lieu en même temps que la saisie des vœux sur poste fixe**. Mais le renvoi des confirmations n'est pas simultané. Soyez vigilant !

En revanche, si vous voulez rester TZR et que vous recevez une confirmation de demande avant la mi-mai, cela signifie que vous vous êtes trompé et que vous avez demandé des postes fixes au lieu de participer à la phase d'ajustement : ne renvoyez pas cette confirmation.

Franck MOULS, Commissaire Paritaire

Le **SNALC-FGAF** est un syndicat indépendant, autonome, représentatif et à votre écoute. Les cotisations de nos adhérents sont notre seule ressource financière (hormis 1 % de ressources publicitaires).

Pour adhérer ou réadhérer, 3 possibilités :

- Paiement sécurisé par CB : <http://www.snalc.fr/adhesion-carte/>
- Paiement par prélèvements mensualisés : <http://www.snalc.fr/adhesion/>
- Par chèque accompagné de votre bulletin d'adhésion (<https://www.snalc.fr/uploads/bulletin.pdf>) daté et signé, à SNALC-CRÉTEIL — 4 RUE DE TRÉVISE — 75009 PARIS.

Mutations INTRA

Fiche de suivi en ligne



<https://tinyurl.com/cre-intra>

snalc.creteil.mutation@gmail.com

BARRES DÉPARTEMENTALES INTRA 2018

Vous trouverez ci-dessous les barres d'entrée de l'an dernier, par discipline, et par type d'établissement, dans chacun des trois départements de notre académie. **CLG** = Collège ; **LP** = Lycée Professionnel (y compris SEP) ; **LYCÉE** = tout lycée sauf professionnel (y compris SGT) ; **ZR** = zone de remplacement. Les cases vides correspondent à une absence de poste.

Pour des raisons de place, seules les disciplines les plus courantes sont mentionnées. Pour les autres, consultez notre site académique ou contactez-nous (voir page 2).

Attention ! Les barres évoluent d'une année sur l'autre. Elles sont données à titre purement indicatif.

DISCIPLINE	SEINE-ET-MARNE 77				SEINE-SAINT-DENIS 93				VAL-DE-MARNE 94			
	CLG	LP	LYCÉE	ZR	CLG	LP	LYCÉE	ZR	CLG	LP	LYCÉE	ZR
Allemand	14		28	14	35		174	124	14		21	65
Anglais	14		14	214	14		14	35	14		14	107
Arts Plastiques	14			14	51			14	133			14
Documentation	14	127	14		14	14	14		14		14	
Eco-Gestion A			14				14				14	
Eco-Gestion B			14				14				14	
Eco-Gestion C			14				14				14	
Éducation Musicale	107			184,2	14			14	14			14
EPS	14	126	196	14	64	14	64	14	14	55	64	14
Espagnol	14	114	21	14	14	14	14	14	21	51	174	14
Génie Biologique			118	14			58	14			444,2	
Histoire-Géographie	14		14	14	14		55	14	51		163	28
Italien				144	264,2			164,2				258,2
Lettres Classiques	14			174	14			222	14			215
Lettres Modernes	14		48	14	14		174	14	72		232	38
Mathématiques	14		14		14		14		14		14	
Philosophie			51	14			258,2	171,2			214,2	180
PLP Biotechnologie		14				14				14		
PLP Gestion adm.		14				14				21		
PLP Lettres-Anglais		14				14				14		
PLP Lettres-Histoire		14		14		14		14		14		14
PLP Maths-Sciences		14				14				14		
PLP Vente		14				14				21		
Sciences physiques	14		14	14	14		14	14	14		14	38
SES			14	14			114,2	45			64	14
SII AC			14								14	
SII EE			14				14				128	
SII ING ME			14				124				14	
SII SIN			14				14				14	
STMS			59	14			122,2	14				14
SVT	64,2		174	14	14		174	14	38		181	14
Technologie	14				14				14			